

## **Article 1 - CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site internet [www.campingvieuxvallon.com](http://www.campingvieuxvallon.com). Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

## **Article 2 - CONDITIONS DE RESERVATION**

### **2.1 Prix et Règlement**

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise.

Pour les réservations emplacement camping :

Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservations.

Pour les réservations location :

Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservation.

Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis à la direction du camping.

### **2.2 Modification de réservation**

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

### **2.3 Annulation**

Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée. Pour toute annulation parvenue plus de 30 jours avant la date de début du séjour l'acompte sera retenu, moins de 30 jours avant le début du séjour tous les versements seront retenus.

En cas d'annulation du camping pour des raisons qui lui sont propres, à l'exception de cas de force majeure, le client sera remboursé de toutes les sommes versées.

### **2.4 Rétractation**

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation). Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

### **2.5 Assurance Annulation**

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Ce contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident...).

## **Article 3 - DEROULEMENT DU SEJOUR**

### **3.1 Arrivées et Départs**

En camping : les arrivées s'effectuent à partir de 14h00, les départs doivent s'effectuer avant 12h00. La libération de l'emplacement après 12h00 entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire.

En location : les arrivées s'effectuent à partir de 15h00, les départs doivent s'effectuer avant 10h00.

Tout équipé, seul l'apport du linge de maison et le nettoyage au moment du départ sont à la charge du client. Les locations sont louées aux personnes nommément inscrites sur le contrat de location (enfant(s) et bébé(s) inclus), le camping se réserve le droit de refuser l'accès à la location à toute personne supplémentaire.

### **3.2 Caution**

Une caution de 250 euros par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée. Elle vous sera remboursée le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de la réception, après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le forfait ménage de 60€ si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution sera annulée après vérification.

### **3.3 Chiens et Animaux**

La présence d'un animal (sauf chien de 1ère catégorie) est tolérée avec supplément. L'animal devra être tenu en laisse dans le camping et les déjections devront être ramassées. L'animal ne pourra être laissé seul sur l'emplacement ou dans le locatif. Tout manquement à ces règles pourra être sanctionné d'exclusion. Les propriétaires d'animaux doivent pouvoir présenter les certificats de vaccination.

### **3.4 Règlement Intérieur**

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

## **Article 4 - RESPONSABILITE**

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, d'incendie, d'intempérie, etc... ou encore en cas d'incidents relevant de la responsabilité civile des campeurs qui doivent avoir contractés une assurance en responsabilité civile.

## **Article 5 – MEDIATION DES LITIGES A LA CONSOMMATION**

Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS - 73, Boulevard de Clichy - 75009 Paris.

Nous vous rappelons que le recours à la médiation de la consommation n'est possible qu'à condition que :

- vous ayez auparavant saisi notre service client par une réclamation écrite de moins d'un an ;
- votre litige n'ait pas été précédemment examiné ou ne soit pas en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal ;
- vous ne soyez pas un professionnel.